



Invitation du comité paritaire de mise en œuvre de la politique visant à contrer le harcèlement psychologique et la violence au travail, dont l'APL fait partie, vous convie à la conférence suivante :

**Vous êtes invités à assister à la
CONFÉRENCE:**

«Ah! Ces personnes et collègues
qui m'énArvent»



DONNÉE PAR
RICHARD DURAND

Une présentation très humoristique, accompagnée d'un outil
pédagogique validé, qui fait réfléchir sur les différents
comportements humains et qui donne des façons de les comprendre
et de pouvoir profiter d'une communication synergique.

DATE : Le 7 janvier 2019 de 9 h à 10 h 30

LIEU : École de la Magdeleine

Salle : Auditorium



Un cadeau à s'offrir

➔ **P.S. Utilisez le stationnement des autobus
sur le boulevard St-José**

Organisée par le comité paritaire de mise en œuvre de la politique
visant à contrer le harcèlement et la violence au travail.

Veuillez confirmer votre présence par courriel à
clermont.celine@csdgs.qc.ca ou au poste téléphonique 3946
d'ici le **17 décembre 2018**.

Joyeuses Fêtes!

*L'équipe de l'APL vous souhaite
un merveilleux temps des Fêtes.*

*Profitez-en pour vous reposer
et refaire le plein d'énergie!*

Crédit d'impôt (fédéral) pour les fournitures scolaires des enseignants et des éducateurs de la petite enfance

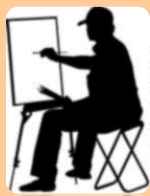
Vous trouverez sur le site de l'APL (www.lignery.ca) :

- ❖ Tous les renseignements sur le crédit d'impôt (fédéral) pour les fournitures scolaires des enseignants et des éducateurs de la petite enfance et la procédure qu'a mise en place la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour vous permettre de réclamer ce crédit sous la rubrique *Documents/Documents de référence/Crédit d'impôt pour les fournitures scolaires* sous le titre Lignes directrices
- ❖ Le formulaire à compléter puis à faire signer par la direction de votre école ou de votre centre ou de vos écoles ou de vos centres pour l'année civile 2018 se trouve également sous la rubrique *Documents/Documents de référence/Crédit d'impôt pour les fournitures scolaires* sous le titre Lignes directrices



Vous trouverez aussi ce formulaire en cliquant sur le bouton *Formulaires et lettres types*.

Œuvres d'art, photos recherchées



Comme à chaque année, l'APL souhaite utiliser vos photos prises sur le territoire de l'APL ou les photos de vos œuvres pour agrémenter la page couverture du cahier de planification « L'Outil de travail quotidien 2019-2020 ».

Si vous avez envie de partager votre talent, faites-nous parvenir vos photos ou les photos de vos œuvres à l'adresse z27_lignery@aplcsq.net avant le 4 février 2019. Pensez inclure vos coordonnées et le titre de l'œuvre!



Pétition « Debout pour l'école! »

POUR UNE ÉCOLE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ
PÉTITION ADRESSÉE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION



Le collectif citoyen **Debout pour l'école!** Défend une école publique équitable et de qualité offrant à tous les élèves un milieu de vie propice à des apprentissages rigoureux.

Ainsi, il demande au Ministre de l'Éducation de mettre prioritairement en place des mesures pour améliorer les conditions dans lesquelles œuvrent les personnels scolaires afin d'assurer la qualité des apprentissages des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire.

Le collectif invite toute la population à consulter l'argumentaire des revendications et à signer la pétition sur le site **Debout pour l'école!** <https://ecole.ca.edu>

SCOLARITÉ : Reclassement à la 101^e journée

Si vous terminez des cours au 30 janvier 2019 et que vous accumulez 30 crédits additionnels, vous pourrez demander un reclassement à la 101^e journée.

Vous devrez fournir, **avant le 1^{er} avril 2019**, un relevé de notes officiel, ainsi que le diplôme, s'il y a lieu.

Une année de scolarité (30 nouveaux crédits) vous permettra d'avancer de 2 échelons jusqu'à l'atteinte du 17^e échelon, rétroactivement à la 101^e journée de l'année scolaire 2018-2019 (29 janvier 2019).



Ne tardez pas !!!

Pour des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec Kim D'Amour au bureau de l'APL au numéro 450-659-5491 ou 438-320-5491.

**BUREAU DE L'APL FERMÉ
PENDANT LES FÊTES**

*Le bureau de l'APL sera fermé
du vendredi 21 décembre à midi
au lundi 7 janvier 2019 à 9 heures*

